

Décision

Générale

colonial

Décision n° 45-341-1925 permission.

n° 45-341-1925

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 avril 1925

Numéro JO

n° 341 du 30/04/1925

Date du numéro

30 avril 1925

TEXTE INTÉGRAL

une permission de quinze jours est accordée à l'agent indigène des douanes Robleh Ali.